



Le Délégué Territorial

INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

SER
SADR
SEMCOV
SAJ

	Réponse	Affiliation	Information	Directeur	Directeur Adjoint	Approuvé Directeur
SG						
STAC						
SHRU						
SER						
SADR						
SEMCOV						
SAJ						

22 AVR. 2020

Madame la Directrice de l'INAO
à

Monsieur le Directeur
Départemental des Territoires
DDT 77
288, Rue Georges Clemenceau
BP 596
77005 MELUN CEDEX

Dossier suivi par : Catherine MONNIER
Tél. : 03 26 55 95 00
Mail : INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr

V/Réf : affaire suivie par A. BONHOMME

N/Réf : OR/CM/YW/DB 20.237

Epernay, le 6 avril 2020

Objet : ZAP de Couilly-Pont-aux-Dames

Par courrier en date du 18 février 2020, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis un dossier présenté par la commune de Couilly-Pont-aux-Dames qui souhaite obtenir l'autorisation de créer une zone agricole protégée de 184 hectares.

La commune de Couilly-Pont-aux-Dames est comprise dans les aires géographiques des AOC « Brie de Meaux » et « Brie de Melun » ; nos services n'ont pas recensé de siège d'exploitation en lien avec ces appellations.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

L'INAO note l'attachement de la commune à préserver les espaces agricoles

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler et porte un avis favorable au projet de classement d'une ZAP.

Pour la Directrice
Et par délégation,

Olivier RUSSEIL

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE D'EPERNAY
43ter, Rue des Forges
51200 EPERNAY
TEL : 03 26 55 95 00
www.inao.gouv.fr